



Un réfectoire
rénové pour
les maternelles !
p. 3



Projet de création
d'une cuisine
scolaire
et d'un réfectoire
p. 4



Retour
sur la Fête
du Village
p. 7



Les actualités
du CCAS
p. 11



- **L'édito du Maire** **02**
- **Projet et travaux** **03**
- **Le groupe scolaire** **05**
- **Les festivités** **06**
- **Les associations** **08**
- **Environnement** **10**
- **CCAS** **11**
- **Urbanisme** **14**
- **Administration** **15**
- **Brèves et agenda** **16**

Edito du Maire



Après vos vacances, qui j'espère, vous auront été profitables, nous nous sommes retrouvés tout d'abord au Forum des Associations, ainsi que pour la traditionnelle Fête du village, dans une ambiance fort sympathique. Le comité des fêtes a maîtrisé les diverses animations et un grand nombre d'habitants ont pu apprécier l'excellent repas, les diverses grillades, l'ambiance festive des « bandas », ainsi que le traditionnel feu d'artifice qui a émerveillé petits et grands. Félicitations à tous pour ces manifestations !

Des travaux de sécurisation ont été réalisés sur la route du Stade, par la mise en place notamment de ralentisseurs. Ceux-ci sont diversement appréciés, mais la demande répétée des riverains m'a conduit à réduire la vitesse sur cette route communale de plus en plus utilisée par des conducteurs irrespectueux des habitations proches. Je constate que ces travaux ont été salués par beaucoup de résidents, qui peuvent dorénavant sortir de chez eux en meilleure sécurité. Même si ce type d'aménagement ne fait pas l'unanimité et j'en prends acte, d'autres ralentisseurs seront installés prochainement où des vitesses excessives sont constatées chaque jour.

Les enfants de l'école maternelle ont pu découvrir à la rentrée un réfectoire entièrement rénové. De nouvelles menuiseries, une isolation renforcée, un nouveau revêtement de sol, ainsi qu'une climatisation réversible ont été installés. D'autres travaux sont programmés dans les mois à venir au niveau du groupe scolaire et seront proposés et discutés avec l'ensemble des acteurs qui font vivre l'école de Saint-Morillon.

Le projet de création de restaurant scolaire et de salle polyvalente vont notamment permettre d'offrir aux enfants un cadre de vie confortable et aux agents territoriaux des conditions de travail améliorées. La rénovation des bâtiments communaux et la revitalisation du centre-bourg me paraissent indispensables et nécessaires afin de donner un nouveau souffle de modernité à notre village.

Je vous souhaite à tous, chers concitoyens, de profiter au mieux de ce cadre de vie qui nous est si précieux, dans le respect de chacun, pour le bonheur de tous.

Jean-Michel BENESSE
Maire de Saint-Morillon

Un réfectoire rénové pour les maternelles !



Les enfants de l'école maternelle qui déjeunent au restaurant scolaire ont eu le plaisir de découvrir un réfectoire flambant neuf à la rentrée. Après deux mois de travaux, les derniers ajustements se sont faits juste avant la rentrée.

De nouvelles menuiseries, un nouveau sol et une isolation du bâtiment vont permettre aux enfants d'apprécier leur

repas dans de meilleures conditions. Une climatisation réversible a également été posée afin de climatiser la salle l'été et la chauffer en période hivernale pour le plus grand confort des petits.

Les subventions du Département de la Gironde et de l'Etat ont permis à la commune de Saint-Morillon de rénover son patrimoine à moindre coût.



AVANT TRAVAUX

APRÈS TRAVAUX



Projet de création d'une cuisine scolaire et d'un réfectoire avec rénovation du réfectoire existant

Il s'agit du projet phare de l'année 2017. Après plusieurs mois de réflexion et le constat de locaux sous-dimensionnés pour accueillir dans de bonnes conditions la cuisine scolaire et le réfectoire des primaires, la Municipalité a décidé avant l'été de lancer une consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une cuisine scolaire et d'un réfectoire.

C'est l'équipe A2M Patricia MAITRE, architecte, qui a été retenue pour ce projet parmi une dizaine de candidatures présentée.

Ce chantier d'un montant évalué à 476 200 € HT a pour objet la création d'une cuisine scolaire répondant aux dernières normes et dotée d'une ligne de self tout en continuant la cuisine complète. Deux salles polyvalentes, une destinée aux maternelles, une aux primaires, accueilleront les enfants dans un environnement mieux isolé et doté d'une acoustique spécifique.

Côté financement, Monsieur le Maire a déposé les dossiers de demande de subvention : CAF, aides de l'Etat, subvention du Département et aide financière proposée par le Député Gilles Savary dans le cadre de la réserve parlementaire. Ces subventions seront indispensables pour la réalisation de ce projet.

L'équipe A2M Patricia MAITRE a présenté à Monsieur le Maire les scénarios d'implantation et de construction des nouveaux bâtiments. Vous trouverez une esquisse permettant de visualiser ce à quoi pourrait ressembler le nouveau restaurant scolaire de Saint-Morillon.

La durée des travaux est estimée à 8 mois et s'étaleront de mars à septembre 2017. Tous les acteurs concernés par la restauration scolaire réfléchissent actuellement à une solution alternative permettant aux enfants de déjeuner en toute sérénité pendant la période des travaux.



Le nouveau site internet de la commune enfin dévoilé !

Après quelques derniers réglages à la rentrée, le site internet de la commune fait enfin peau neuve et prêt à l'utilisation. Afin de répondre à la nouvelle charte graphique et identité visuelle de la commune, ce site internet propose une interface plus moderne et plus claire que son prédécesseur.

Vous trouverez ainsi sur le site toutes les dernières informations communales, le kiosque avec les bulletins municipaux, une rubrique enfance-jeunesse permettant le paiement en ligne des activités péri et extra scolaires, une rubrique dédiée au conseil municipal, l'inscription à la newsletter mensuelle, une rubrique permettant de pré-réserver les différentes salles communales, ainsi que de nombreuses autres possibilités que l'on vous laisse découvrir...

En espérant que ce site réponde à vos attentes, nous vous souhaitons une très bonne navigation et n'hésitez pas à nous écrire afin d'améliorer son contenu.





Rentrée des classes 2016

Personnel communal

ATSEM - Classe de Petite Section :

Bernadette BERNARD

ATSEM - Classe de Moyenne et Grande Sections :

Christelle BERTHIER

ATSEM - Classe de Grande Section et CP :

Brigitte BELINGUIER

Classe Petite Section	24		Madame BLAISE	Madame RIBOULET Mercredi matin et jeudi toute la journée
Classe Moyenne et Grande Sections	21 MS	5 GS	Madame GAUCHOU	
Classe Grande Section et Cours Préparatoire	17 GS	5 CP	Madame TISSET	
Classe de Cours Préparatoire	25		Madame ANGLADE	Madame BAPTISTA Vendredi toute la journée
Classe Cours Élémentaire 1 ^{ère} année	24		Madame CLEMENS	
Classe Cours Élémentaire 2 ^{ème} année	23		Madame SABAH	
Classe Cours Moyen 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	22 CM1	5 CM2	Madame DUHAMEL	
Classe Cours Moyen 2 ^{ème} année	29		Madame LETEUIL	
Nombre d'élèves	200			

Agents	Accueil périscolaire 7 h 30 / 8 h 35	Accueil périscolaire 15 h 30 ou 16 h 30 / 19 h	Cantine	Périscolaire du mercredi après-midi
MATERNELLE				
Bernadette BERNARD	•		•	
Brigitte BELINGUIER	•	•	•	•
Pascal MAILLET		•	•	• le temps du repas
Florence PREVOT		•		• le temps du repas
Monique GIUSTINIANI			•	
Mélissa MAURICE (remplacement)			•	
PRIMAIRE				
Monique GIUSTINIANI	•	•		•
Pascal MAILLET	•			
Maryse BAREILLE		•	•	
Charlotte PEYS		•		•
Florence PREVOT			•	
Mélissa MAURICE (remplacement)	•	•		•
CUISINE				
Ingrid MAURY				
Sonia MENDES				

Saint-Morillon a fêté son printemps le dimanche 1^{er} mai 2016



C'est à l'aube plutôt fraîche du 1^{er} mai qu'un groupe d'une vingtaine de personnes s'est rassemblé devant l'église se réchauffant avec un café en commençant à réfléchir aux questions du quiz dont certaines portaient sur l'église, ouverte pour l'occasion.

Sous la houlette de l'Association LGPE (Landes Graves Palus Environnement) et avec le soleil, le groupe est parti à la découverte des chemins ruraux et

chacun a pu découvrir le potentiel de promenades offert par la commune (Saint-Morillon compte 52 km de chemins ruraux) mais également constater que la nature est parfois malmenée par certaines incivilités : un tas de gravas par ci, déchets de tonte et taille d'arbre par là, plantations de pins ou de vignes sur certains chemins ruraux, panneau « propriété privée » et barrière empêchant l'accès. Rappelons la définition : les chemins ruraux sont des chemins appartenant à la commune et qui doivent être accessibles à tous.

Cette balade a permis de mesurer le travail de la commune pour donner enfin aux Saint-Morillonnais des boucles de promenades dignes de ce nom. Monsieur le Maire a affirmé tout en déplorant la longueur de certaines négociations que les démarches engagées allaient dans le bon sens et

A la découverte des chemins ruraux.

que chaque interlocuteur s'efforçait de contribuer à la faisabilité de ce projet.

Au stade, où ils sont arrivés vers midi, les promeneurs ont rejoint les autres participants de la journée pour un apéritif offert par la mairie. Sous un soleil éclatant avec un léger vent quand même, chacun a apprécié un pique-nique tiré du panier ou des grillades préparées par le Comité des Fêtes avec l'accompagnement jazzy de SWING MELODY.

Des jeux en bois pour petits et grands ont permis d'animer l'après-midi, tandis que des plants, des fleurs et ouvrages sur la nature faisaient le bonheur des amateurs.

Une charmante petite fille a gagné le quiz et une glycine a été plantée.

Ce fût une fête du printemps simple et familiale.

Retour en image sur la fête est dans le pré du jeudi 7 juillet 2016

Artisans d'art.



Le groupe « DOOLIN' » et sa musique Irlandaise avec ses influences folk, pop rock, jazz et funk.



Restauration sur place.



Compagnie AIAA qui présente « Argent Pudeur et décadence » Comédie burlesque sur le circuit de l'argent.

Exposition sur la gestion différenciée des espaces verts visible tout au long de la manifestation.

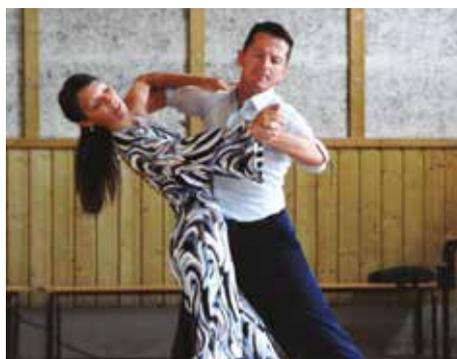


La Fête du village

De nombreuses animations étaient prévues pour la fête du village les 9, 10 et 11 septembre dernier. Vif succès durant ces 3 jours accompagnés d'une météo clémente.

Fête foraine, grillade-party, soirée dansante et karaoké étaient au programme pour le vendredi. Le samedi l'on pouvait apprécier les démonstrations de danses, et le concert dans l'église. Le soir, un repas organisé par le Comité des Fêtes « Saint-Morillon en Fête », précédé d'un apéritif offert par la Mairie, a été servi pour plus de 200 personnes. Le dimanche avait lieu les concours de pétanque et de vélos fleuris.

Bravo à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle fête.



Le Comité des Fêtes



Le Comité des Fêtes « Saint-Morillon en fête » vous propose ses prochaines manifestations pour l'année 2016-2017 :

- Samedi 19 novembre 2016 : Loto.
- Vendredi 3 mars 2017 : Soirée carnaval.
- Samedi 8 avril 2017 : Loto.
- Mercredi 21 juin 2017 : Fête de la Musique.

Si vous êtes intéressé pour découvrir notre association, nous aider et participer à la réalisation de nos

manifestations, vous pouvez nous rejoindre en tant que membres actifs ou bénévoles. Toutes les idées seront les bienvenues ; le Comité est à l'écoute de tous.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à : Marie-Bé DUVOID
05 56 20 38 13 - 06 71 14 97 21

Notre prochaine assemblée générale se tiendra le Samedi 19 novembre 2016 à 14 h au Presbytère.

Arts martiaux à Saint-Morillon

Ados, adultes et seniors.



Le Club ASGAMY vous propose des entraînements d'Arts Martiaux (Ecole Yoseikan) à Saint-Morillon. Une partie des cours est axée sur l'apprentissage de techniques simples de self défense.

Les cours sont ouverts à toutes et à tous à compter de 15 ans et jusqu'à... pas d'âge.

Ainsi, femmes, hommes, ados, adultes, seniors sont les bienvenus !

Les entraînements sont adaptés individuellement afin de permettre à chacun une pratique sportive et martiale harmonieuse qui s'inscrit dans une dynamique collective. Au club, toutes les facettes de la discipline sont proposées, aucune n'est obligatoire. Chacun fait selon ses capacités physiques, ses limites, ou simplement ses envies.

Nos entraînements se déroulent à la salle des fêtes de Saint-Morillon

Lundi : 20 h - 22 h et quelques... (cours normal)

Mercredi : 19 h - 21 h (cours normal) puis 21 h - 22 h 30 (cours avancé)

...et le dimanche matin à l'ancien Presbytère

Dimanche : 11 h - 12 h 30 cours senior / mouvements doux.

Trois cours d'essai gratuits sont proposés à ceux qui souhaitent essayer.

Tarifs INCHANGES pour la saison 2016-2017 :

Adultes : 140 € / Etudiants, demandeurs d'emploi : 120 € / Ados : 90 €.

Notre site Internet : www.asgamy.org

Mail : asgamy33@yahoo.fr - Tél. 06 07 67 60 82

A très bientôt.

Association La Grappouille

Nouvel Atelier - Pétanque loisirs - Saint-Morillon

Tous les dimanches de 10 h à 12 h au stade de Saint-Morillon, depuis le 18 septembre 2016, nouvel atelier de l'association « La Grappouille »

Renseignements : 06 11 96 95 41

Cotisation atelier : 8 €/an

Adhésion association 2016/2017 : 12 €

Les mineurs accompagnés sont sous la responsabilité des parents.

Association Energy Saint-Morillonnaise



L'association a repris ses activités le 5 septembre dernier avec une nouveauté cette année le cours **Gym'Ados !**

Ce cours dynamique réservé aux 12-17 ans a déjà séduit une quinzaine d'ados très motivés.

Tarif Gym'Ados : 80 €

Reprise aussi des cours

Le mardi de 20 h à 21 h 30 et/ou le jeudi de 19 h à 20 h : Gym volontaire : cours combinant cardio et renforcement musculaire.

Le lundi de 17 h à 18 h : Gym douce pour travailler la posture, la respiration, l'équilibre.

Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 : Sophrologie (complet pour cette saison).

Tarif : 110 € l'activité ou 180 € pour 2 activités ou 230 € pour 3 activités.

Adhérer à Energy Saint-Morillonnaise c'est faire le choix de :

- La qualité avec des cours animés par des professeurs diplômés !
- La convivialité avec le plaisir de se retrouver pour partager des moments sympas !
- La proximité avec des cours sur Saint-Morillon !
- Le prix avec des tarifs très attractifs !

Les inscriptions sont encore ouvertes n'hésitez pas à venir faire 2 cours d'essais gratuits !

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : **gymvolontaire-033158@epgv.fr**

Activ'Ados 2016/2017

La saison qui redémarre voit l'arrivée de jeunes toujours plus nombreux ainsi que de leurs parents bénévoles. Nous sommes aujourd'hui 70 membres Saint-Morillonnais, adhérents et bénévoles. Rappelons que les jeunes adhérents ont aujourd'hui entre 11 et 14/15 ans.

Anciens et nouveaux se sont retrouvés comme à l'accoutumée mi-septembre à notre bivouac dans les bois où chacun a pu faire connaissance autour d'un barbecue convivial suivi d'un grand jeu nocturne.



Et pour la première fois cette année, Activ'Ados vous donne rendez-vous pour une soirée Halloween Party à la salle des fêtes de Saint-Morillon le 31 octobre au soir, où les enfants de la commune (déguisés bien sûr) seront

accueillis par les ados de l'association pour diverses animations surprises, et même un peu « effrayantes » (consulter le blog www.activados.fr pour toutes les infos et pour nous contacter).

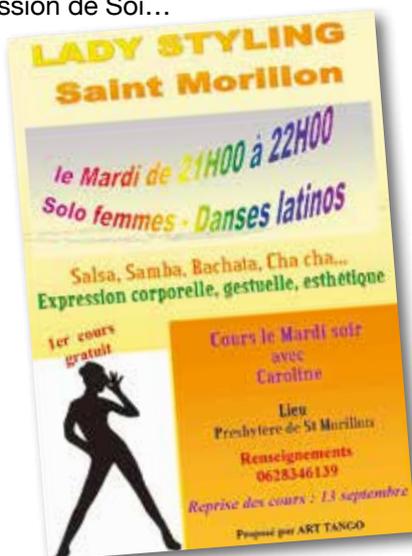
Association Lady Style

Uniquement pour vous les filles, un rendez-vous à ne pas manquer : des cours de LADY STYLE - Solos Femmes sur des rythmes latinos : salsa, cha cha, samba, rumba etc...

Le but de ce cours :
Coordination corporelle, développement de la gestuelle, technique de jambes, esthétique du mouvement, expression de la féminité, expression de Soi...

N'hésitez pas à venir nous retrouver tous les Mardis soirs de 21 h à 22 h, salle du Presbytère.

Pour tout renseignement, contacter Caroline au 06 28 34 61 39.



Art Tango Cours de Tango

Art Tango vous propose des cours de Tango de Salon avec Caroline et Benoît.

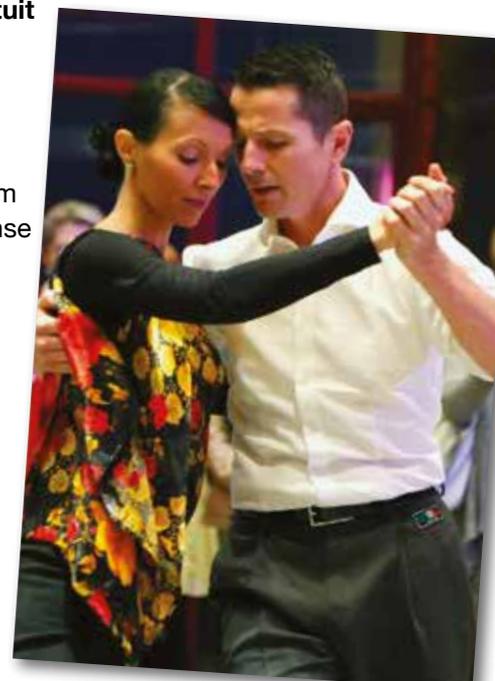
Le Jeudi soir de 20 h 15 à 21 h 15 - Salle des Fêtes.

Le tarif est de 79 € par personne et pour la saison.

1^{er} cours d'essai gratuit

Début des cours le jeudi 17 novembre

Pour plus d'infos :
www.exprimdanse.com
Facebook : exprimdanse
06 28 34 61 39



Vos jours de collecte

Saint-Morillon	Mercredi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Quartier avec une tournée différente pour les sacs jaunes				
Lieu-dit Chiret	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Chemin Domec N° 101 au N° 712	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Chemin de Pitane	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Chemin du Vieux cimetière	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Lieu-dit Pinot	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Lieu-dit Courreau	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers
Clos de Bramepan	Mardi	Sacs jaunes	Jeudi	Déchets ménagers

Déchèteries (plan d'accès)



Horaires

Du lundi au vendredi : de 13 h à 18 h.

Le samedi : de 8 h 30 à 18 h.

Le dimanche : de 8 h 30 à 13 h.

Fermé les jours fériés.

Les principaux jours d'affluence sont le samedi et le lundi.

Si cela vous est possible, évitez-les ! Vous serez plus facilement accueilli et informé.

Opération nettoyons la nature

L'opération Nettoyons la Nature s'est déroulée le samedi 24 septembre 2016 de 9 h à 12 h. La Municipalité adresse ses remerciements aux personnes qui ont apporté leur contribution à l'occasion de cette matinée.

Afin de conserver les lieux de notre commune dans un bon état de propreté, nous faisons appel au civisme de chacun.





Interlocutrice :

Daphné PICARD, Responsable du CCAS - Tél. 05 56 78 65 83 - Mail : action.sociale@saint-morillon.fr

Horaires : Uniquement sur RDV

Conseil d'administration :

Mr Benesse Jean-Michel (Président)

Mme Brouard Frédérique (Vice-Présidente)

Mme Guerin Chrystelle (Représentante UDAF)

Mme Flottes Jacqueline

Mr Mondou Christophe

Mme Duvoid Marie-Bernard

Mme Pelissier Bernadette

Mme Fillon Aude

Mme Potens Corinne

Mme Harris Marie-Jo

Mme Bron Marie-Christine

Mme Bourgade Laurence

Mme Pichevin Dolorès

Mr Gouverneur Gérard

Mr Guipouy Daniel

Nous menons une action générale de prévention et de développement social dans la commune en lien avec des institutions publiques et privées.

Nous aidons à l'élaboration des dossiers des demandes d'aide sociale au titre de la solidarité nationale, et instruisons au titre de la solidarité communale.

Le CCAS de Saint-Morillon développe différentes activités et missions légales ou facultatives en faveur du public Saint-Morillonnais : toute personne en difficulté peut demander une aide ponctuelle au CCAS. Ce secours a un caractère exceptionnel, il ne constitue pas un droit ni un complément de ressources. Toutes les demandes sont examinées en fonction de la situation familiale par la commission permanente ou le conseil d'administration selon la situation de chacun. L'examen des dossiers peut se faire de façon anonyme.

Vos démarches

Daphné PICARD est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, dans la constitution de vos dossiers :

Aides alimentaires (bon alimentaire, bon carburant), **Aides financières** (secours d'urgence, prêts, allocations...), **Logement d'urgence**.

Aide à l'instruction des demandes relevant de la Maison départementale des Personnes Handicapées (MDPH) :

- Demande de carte d'invalidité ou de priorité, carte de stationnement,
- Demande d'Allocation Adulte Handicapé (AAH) ou complément de ressources,
- Demande relative au travail (reconnaissance travailleur handicapé),
- Demande d'orientation vers un établissement ou service médico-social,
- Demande de prestation de compensation de handicap (aménagement du logement, aménagement du véhicule, aide humaine,...).

Aide juridictionnelle :

Elle permet aux personnes ayant de faibles revenus de bénéficier d'une prise en charge par l'Etat des honoraires et frais de justice (honoraires d'avocat, frais d'huissier, d'expertise...).

Si la personne ne connaît pas d'avocat susceptible de prendre en charge son affaire, il lui en sera désigné un d'office.

En fonction de ses ressources, l'Etat prend en charge soit la totalité des frais de justice (aide totale), soit une partie d'entre eux (aide partielle).

Aide à la demande de logement social

Le CCAS peut vous aider dans les inscriptions pour une demande de logement social auprès des bailleurs sociaux présents aux alentours.

Pour être à votre écoute et avoir une meilleure disponibilité, il est demandé de prendre rendez-vous.

Le CCAS reçoit toutes les demandes d'aide sociale pour un public de tout âge qui se trouve en difficulté.

Manifestations et sorties organisées

Le CCAS organise, tout au long de l'année, diverses sorties et manifestations ouvertes à tous les Saint-Morillonnais.

Sorties ouvertes à tous avec transport offert et tarifs négociés, Repas des aînés, Spectacle de Noël et goûter pour les enfants de l'école et les aînés, Concert.

En 2016 deux sorties ont été organisées : L'aquarium de la Rochelle et le Zoo de la Palmyre, le transport était offert par le CCAS et le tarif de groupe était proposé.

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour les prochaines sorties organisées en 2017.

Après-midi récréative du CCAS

Vous avez 65 ans et plus, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la municipalité de Saint-Morillon vous propose de se réunir **une fois par mois, le lundi (selon planning établi), à la salle du presbytère du mois d'octobre au mois d'avril** pour des après-midi récréatives.

Autour d'un thé ou d'un café, partageons en toute convivialité, jeux de société (scrabble, cartes...), expériences et compétences (cuisine, jardinage...), savoir-faire (tricot, couture, bricolage...) ou bien encore l'histoire lointaine ou récente de notre commune.

En partenariat avec l'Espace Culturel Georges Brassens, le CCAS vous propose



l'après-midi, ouverte à tous, **un mardi par mois (selon planning établi)**, du mois d'octobre au mois d'avril. Un goûter est offert par le CCAS à l'issue de la séance.

Tarif unique : 5 €

Renseignements et inscription : CCAS de Saint-Morillon - Tél. 05 56 78 65 83 (le transport peut vous être proposé gratuitement dans certains cas).

CALENDRIER DES APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVES

Après-midi récréatives (Saint-Morillon)

Les lundis à la salle du Presbytère

Lundi 24 octobre 2016

Lundi 21 novembre 2016

Lundi 19 décembre 2016

Sorties cinéma Espace Culturel Georges Brassens

*Rendez-vous les mardis -
Parking de la salle des fêtes*

Mardi 11 octobre 2016

Mardi 8 novembre 2016

Mardi 6 décembre 2016

Remise des dictionnaires et boum des CM2

Chaque année a lieu à l'initiative du CCAS la remise de livres aux élèves de CM2.

Cette cérémonie marque la fin de la scolarité des enfants à l'école primaire avant leur entrée en sixième. Le lundi 4 juillet 2016 à 18 heures étaient présents pour la circonstance Monsieur le Maire accompagné de son épouse, plusieurs Elus, Madame la Directrice, les Enseignants et les Parents. Différents livres ont été remis ce jour là (11 « dictionnaires Français-Anglais », 1 « dictionnaire de Français », 3 livres « à la découverte de l'Art »). Après avoir fait un discours, Monsieur le Maire a remis le présent aux enfants attentifs et émus.

Puis la « Boum » très attendue est enfin arrivée, animée en musique par « Charlotte et Romain ». Chants,



danses et même « la Marseillaise » ont accompagnés cette agréable soirée avec de bons gâteaux, quiches, confectionnés par les Parents.

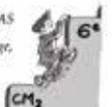
Nous leur souhaitons une scolarité pleine de réussite !



**Félicitations
pour votre entrée au collège**

Monsieur Jean-Michel Benesse
Maire de Saint-Morillon,
Président du CCAS

ainsi que les membres du conseil municipal et du CCAS
ont l'honneur et le plaisir de vous remettre cet ouvrage,
destiné à vous accompagner et à vous encourager
dans vos futures études.



Sortie à l'Aquarium de La Rochelle



Le jeudi 30 avril, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de Saint-Morillon organisait une sortie à l'Aquarium de la Rochelle. Cinquante personnes dont 20 enfants ont participé à ce déplacement. Voyage en car agréable sans aucun débordement d'aucune sorte avec un chauffeur prudent et sympathique et arrivée à la Rochelle avec un vent très revigorant.

Bien vite, c'est au chaud dans une salle dite « pédagogique » mise à

notre disposition par l'Aquarium que le pique-nique s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Ensuite, chacun à son rythme a pu découvrir ce voyage poétique au milieu des poissons.

Lumière tamisée, musique douce, tout est fait pour amener le visiteur à être en symbiose avec cet environnement.

Des eaux équatoriales aux abysses, chacun a pu apprécier la diversité de ce monde aquatique. De l'éclatement

des couleurs des poissons clowns aux inquiétantes espèces vivant dans des eaux à plus de 2 000 mètres de profondeur, la découverte est toujours passionnante.

Chacun a fait provision d'images dans sa tête et dans son portable.

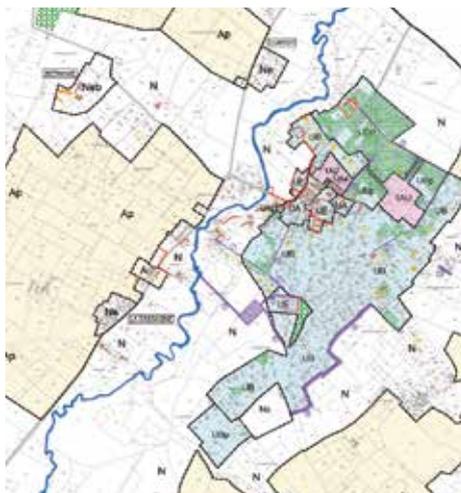
Une photo de groupe a conclu cette visite.

Le car a ramené son équipage ravi de sa journée et déjà en attente d'une autre sortie.

Sortie au zoo de La Palmyre

Le samedi 24 septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Morillon organisait une sortie au zoo de la Palmyre. 27 personnes se sont inscrites pour profiter de cette visite. Départ place de l'église à 9 h en bus par un temps magnifique. Petits et grands se sont émerveillés tout au long de la balade de 11 h 30 à 16 h. Un spectacle gratuit animalier était offert durant la journée. Tous sont repartis vers 18 h 15 l'esprit rempli de souvenirs magnifiques.





Interlocutrice

Daphné PICARD, Secrétaire adjointe,
Chargée de l'Urbanisme

Tél. 05 56 78 65 83

Mail : urbanisme@saint-morillon.fr

Horaires des permanences

Lundi : 14 h - 18 h

Mercredi : 9 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 17 h ou sur rdv.

Le service urbanisme intervient dans l'application du droit des sols, la gestion des mutations foncières et l'aménagement du territoire communal.

Concernant l'application du droit des sols, le service urbanisme accompagne les Saint-Morillonnais ainsi que les opérateurs dans leurs projets nécessitant une autorisation d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, autorisation de travaux.

Les dossiers ne sont pas instruits par le service urbanisme de la Commune mais par le service urbanisme de la Communauté de Communes de Montesquieu à Martillac.

Les Saint-Morillonnais sont invités à se renseigner auprès de la CAUE afin de bénéficier des conseils approfondis, et gratuits sur leur projet.

Concernant la gestion des mutations foncières, le service traite tous les actes nécessaires aux cessions et acquisitions foncières : Déclarations d'Intention d'Aliéner, Renseignements d'Urbanisme, Relevés parcellaires et Certificats d'Urbanisme.

Vos démarches :

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet de définir la manière dont la ville doit être urbanisée, il vous indique les règles de constructibilité pour tout travaux d'agrandissement et de modification.

Ces travaux concernent la création et la modification de clôtures, d'ouvertures dans la façade, la pose de velux et d'abris de jardin, les extensions et les constructions nouvelles (maison, garage, piscine...).

Certaines zones sont constructibles, constructibles avec restrictions ou non constructibles. Tous les documents du PLU sont disponibles sur notre site internet.

Tout au long de la procédure, deux entités sont à vos côtés

Pour constituer votre dossier, vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme qui vous apportera des conseils et des explications sur les démarches administratives et la compréhension du PLU.

L'architecte de la CAUE peut également vous conseiller dans l'élaboration votre projet qu'il soit de faible envergure (clôture, création d'ouver-

tures) ou de plus grande importance (véranda, extension, construction).

Si vous recherchez des informations concernant votre parcelle (taille, numéro cadastrale, etc), consultez le cadastre en ligne en cliquant sur ce lien <https://www.cadastre.gouv.fr>

DOCUMENTS « en bref » :

Formulaire Déclaration Préalable

Toute nouvelle construction ou extension inférieure à 20 m² de surface de plancher y compris les annexes à l'habitation (abri de jardin, local technique, garage, appentis...), modification de façade, clôture, piscine < 100 m² non couverte ou couverture < 1,80 m, changement de destination sans travaux.

Formulaire Permis de Construire

Tout nouvelle construction ou extension de plus de 20 m² de surface de plancher y compris les annexes à l'habitation (abri de jardin, local technique, garage, appentis...), piscine couverte > 1,80 m, changement de destination des constructions (habitation en bureau, en commerce, etc....) avec travaux.

Formulaire de Permis d'aménager

Un permis d'aménager est notamment exigé pour les opérations de lotissement (divisions foncières), de remembrement, d'affouillement (creusage) et exhaussement (surélévation) du sol d'une profondeur ou d'une hauteur excédant 2 mètres et qui portent sur une superficie supérieure ou égale à 100 m².

Tous les documents sont téléchargeables sur le site service-public.fr avec les notices explicatives.

Attention

Toutes les constructions de type :

Abri de jardin - Terrasse couverte - Garage - Piscine - Local technique - Création d'ouvertures - Murs - Clôtures - Portail, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Sans cela, ces constructions seront jugées irrégulières et peuvent faire l'objet de sanctions pénales, fiscales, administratives, civiles.

Vous pouvez toutefois établir une déclaration en régularisation de vos travaux effectués. La Mairie vous accompagnera dans votre démarche. N'hésitez pas à prendre contact avec le service concerné.

Toute demande doit être faite AVANT d'entamer les travaux, de verser des ares ou acompte aux entreprises ou l'achat de vos fournitures.

En bref, liste électorales



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017.

Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.

Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office, il est toutefois conseillé de vérifier que leur recensement à leurs 16 ans a bien été effectué en Mairie.

Prochaines élections Elections Présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017

2^{ème} tour : 7 mai 2017

Législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017

2^{ème} tour : 18 juin 2017

Vote par procuration : quand doit-on faire établir une procuration ?

procuration peut être établie tout au long de l'année. Si le mandant vit en France, la durée maximum de la procuration est de 1 an.

Aucune disposition législative ou réglementaire ne fixe de date limite pour l'établissement d'une procuration de vote.

Les électeurs ont intérêt à se présenter dans les services compétents suffi-

samment tôt avant un scrutin déterminé pour que la procuration puisse être acheminée en mairie.

Mise en ligne du formulaire de vote par procuration

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée (Gendarmerie).

Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sur le site internet : **www.Service-Public.fr** - taper dans l'onglet de recherche -> procuration de vote -> vote par procuration.

Les concessions du cimetière



Les concessions du cimetière

Une concession dans le cimetière qu'elle soit individuelle, collective ou familiale est un emplacement dans un cimetière dont vous pouvez acheter l'usage (mais non le terrain).

L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée.

Ces démarches sont à effectuer auprès de Sylvie PEREZ, service de gestion des cimetières au 05 56 78 65 81.

La demande de renouvellement se fait à l'initiative de la famille, auprès de la mairie dans les 2 ans suivant l'échéance de la concession.

Si dans les deux ans, vous ne demandez pas le renouvellement d'une concession à durée limitée, la commune peut la reprendre.

Concession en état d'abandon

Si une concession n'est pas entretenue ou laissée à l'état d'abandon, la commune peut entamer dans certaines conditions une procédure de reprise.

Etat civil

NAISSANCES

MAMOUNI Léa.....	18/03/2016
SOSSLER Max.....	20/04/2016
DENYS Shaïna.....	21/04/2016
SACRISTE Lucas.....	04/05/2016
CULLERIER Zoé.....	06/05/2016
GIRARD Noé.....	17/05/2016
POPIEUL Naëlia.....	19/05/2016
ALLAIN Chloé.....	28/07/2016
GUERIN Valentin.....	15/09/2016

MARIAGES

BARADUC Arnaud et RIFFAUDEAU Maud.....	25/06/2016
MOULIS Hélène et DUVOID Hugues.....	25/06/2016
LACROUTS Aurore et CASTAING Jérôme.....	16/07/2016
POUPEAU Nans et ROLLAND Sylvia.....	20/08/2016
SANCHO Victor et PORTENGUEN Céline.....	10/09/2016
CAPACÉS Olivier et GARCIA Corinne.....	01/10/2016

DÉCÈS

LE DU Nicole.....	10/01/2016
RAGUES veuve DAGEST Marie... MONTUZET Bernard.....	10/01/2016
FAJARDO MAUDUIT Mayron.....	17/07/2016
HERVE veuve MACKENZIE Annie... LALANNE Nicole.....	30/07/2016
	07/10/2016
	10/10/2016



Opération Octobre rose

Depuis plusieurs années l'opération Octobre rose permet de sensibiliser les femmes, âgées de 50 à 74 ans, au dépistage gratuit du cancer du sein. La mairie de Saint-Morillon, partenaire d'Octobre rose, a positionné depuis le début du mois d'octobre 3 figurines roses, une à l'entrée du bourg, une devant le pont et une sur le balcon de la mairie. Action symbolique qui peut cependant servir aux administrées à se poser des questions et avoir ainsi connaissance, s'il en était besoin, de l'opération Octobre rose.

Maison d'Assistants Maternelles

M.A.M. Coccinelles et Papillons

Julie - Laetitia - Nathalie

Assistants Maternelles Agréées

Accueil des enfants de 2 mois à 6 ans.
Du lundi au vendredi de 7 h à 19 h.

702, Peillic - 33650 SAINT-MORILLON
05 56 74 48 29 - 06 87 31 14 30
Contact@cocinelles-papillons.com
www.cocinelles-papillons.com

Pic et puce

Le fourgon d'Aurélien Trannoy est un dépôt-vente itinérant pour vêtements d'enfants, de 0 à 12 ans.

Le véhicule se gare une fois par mois sur le parking de l'école de 13 h à 18 h. Prochaines dates de passage à Saint-Morillon :

17 octobre, 17 novembre,
15 décembre 2016



Le Secours catholique de Gironde a besoin de vous

Grace à vous, donateurs et bénévoles, le Secours Catholique agit quotidiennement près de chez vous et dans le monde. ...Aide aux vacances, boutiques solidaires, lutte contre l'isolement, suivi scolaire, accompagnement dans l'accès aux droits et dans le retour à l'emploi, intervention lors de catastrophes, soutien de projets de développement dans le monde.

En Gironde, plus de 750 bénévoles (dans 50 équipes) rencontrent, aident et accompagnent près de 23 000 personnes défavorisées.

Aujourd'hui, pour poursuivre son action de lutte contre toutes formes de pauvreté, l'association a plus que jamais besoin de votre soutien, qui peut être financier ou humain à travers le bénévolat.

La Collecte nationale qui se déroule chaque année au mois de novembre, est un appel à votre générosité, dans cette période de crise économique qui pousse toujours plus de personnes vers la précarité et l'exclusion.

Avec le Secours catholique vivez un monde plus solidaire, un monde dans lequel chacun a une richesse à partager et où chacun peut trouver sa place.

Contact :

**Délégation du Secours
Catholique de Gironde**

12, rue Thalès

Parc Château Rouquey

33700 Mérignac - Tél. 05 56 98 35 29

Mat'Elagage Abattage

Nouveau sur la commune

- Elagage toutes hauteurs et abattage d'arbres gênants.
- Entretien d'espaces verts.
- Taille de haie, tonte et tous travaux de jardinage.

Contact :

GIRARD Mathieu

Mat.elagage.abattage@outlook.fr

Devis et conseils gratuits

06 74 50 45 11



A G E N D A

MARDI 8 NOVEMBRE 2016

Opération lumière

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Commémoration

Samedi 19 novembre 2016

Loto du Comité des Fêtes

SAMEDI 3 et DIMANCHE 4 DÉCEMBRE

Téléthon

VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2016

(Jumelé avec le Marché de Noël)

Concert dans l'Eglise

SAMEDI 7 JANVIER 2017

Présentation des Vœux du Maire

DIMANCHE 15 JANVIER 2017

Bal Trad

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017

Méli-Mélo

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19 FÉVRIER 2017

La Grappouille spectacle de danse

« travers et traversée de frontière »

SAMEDI 25 FÉVRIER 2017

Concert dans l'Eglise

VENDREDI 17 MARS 2017

Théâtre

SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017

La Grappouille « soirée dégustation »

SAMEDI 8 AVRIL 2017

Loto (Comité des Fêtes)

DIMANCHE 23 AVRIL 2017

Elections Présidentielles 1^{er} tour

DIMANCHE 7 MAI 2017

Elections Présidentielles 2^{ème} tour

DIMANCHE 14 MAI 2017

Fête du Printemps

SAMEDI 27 MAI 2017

Activ'Ados « Loto Fête des Mères »

SAMEDI 3 JUIN 2017

Les Chœurs de Saint-Morillon

DIMANCHE 11 JUIN 2017

Elections Législatives 1^{er} tour

DIMANCHE 18 JUIN 2017

Elections Législatives 2^{ème} tour

MERCREDI 21 JUIN 2017

Fête de la Musique

SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN 2017

Les Fées Média

VENDREDI 7 JUILLET 2017

La Fête est dans le pré

et ciné sous les étoiles

En bleu, festivités organisées
par la commune

En blanc, festivités organisées
par une association
parfois avec le concours de la mairie

En orange, particuliers et élections